

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8962
10 janvier 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 JANVIER 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Comme suite à la demande qui m'a été adressée par l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de transmettre ci-joint le texte de la résolution 2479 (XXIII)^{1/}, que l'Assemblée générale a adoptée à sa 1752ème séance plénière, le 21 décembre 1968, et dans laquelle, notamment, elle considère qu'il est souhaitable d'inclure l'espagnol et le russe parmi les langues de travail du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT

^{1/} Voir document A/RES/2479 (XXIII).